Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 21 (1920-1921)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Kapitel: Sur l'état actuel de la publication des Oeuvres d'Euler.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE

Sur l'état actuel de la publication des Oeuvres d'Euler.

Dans la communication présentée sous ce titre au Congrès international des mathématiciens, tenu à Strasbourg en septembre 1920, M. Marcel Grossmann, professeur à l'Ecole Polytechnique fédérale de Zürich, a rappelé que l'initiative de la publication des Oeuvres d'Euler est due à la Société helvétique des Sciences naturelles. La question avait été soulevée à Bâle, en 1907, à l'occasion du deuxième centenaire de la naissance d'Euler. Encouragée par la résolution votée par le 4e Congrès international des mathématiciens (Rome 1908), la Commission Euler nommée par la Société helvétique parvint à réunir en peu de temps un premier fonds de roulement et près de 300 souscripteurs, au nombre desquels figurent en première place les grandes sociétés savantes du monde entier. Au Congrès suivant, tenu à Cambridge en 1912, la Commission présenta déjà cinq volumes ; dans une résolution, votée à l'unanimité, le Congrès invita le monde scientifique à soutenir les efforts de la Société helvétique.

En juillet 1914, dix volumes avaient déjà été distribués. Aujourd'hui la Commission Euler annonce cinq nouveaux volumes, ce qui portera à 15 le nombre des volumes parus, tandis que les Oeuvres complètes comprendront près de 70 volumes.

Pour assurer la situation financière d'une entreprise aussi considérable, M. Fr. Sarasin (Bâle), Président de la Commission, créa une *Société Euler* dont les cotisations annuelles sont destinées à contribuer aux frais généraux de l'Oeuvre.

Il n'est guère besoin de dire que par suite de la guerre la Commission a rencontré de nombreuses difficultés. Il faut espérer qu'elle parviendra à les surmonter grâce au concours que ne manqueront pas de lui apporter tous les souscripteurs aux Oeuvres et les membres de la Société Euler. H. F.

Nous reproduisons ci-après la lettre que *le Comité de la Société* Euler vient d'adresser *à ses abonnés* :

« La grande entreprise de la Société Helvétique des Sciences naturelles, l'édition des œuvres complètes de *Léonard Euler*, a subi, comme tant d'autres, les effets désastreux de la grande guerre. Non seulement nous avons eu à surmonter, pour l'impression, des difficultés extraordinaires, mais nous nous sommes encore trouvés dans l'impossibilité d'expédier les volumes achevés à nos abonnés des pays en guerre. Fidèle à ses obligations internationales, la Commission Euler, ne pouvant se décider à desservir exclusivement ses abonnés des états restés neutres, a pris la résolution d'attendre, pour l'expédition des volumes, que les relations postales soient redevenues normales. Ce moment nous paraît venu aujourd'hui, si nous faisons abstraction de la position exceptionnelle de la Russie[1].

« Malgré des difficultés de toute nature, la Commission a réussi à faire paraître, au cours des années passées, cinq volumes des œuvres d'Euler. Mais, étant persuadée que, vu les circonstances actuelles, il serait pénible ou même impossible à beaucoup de nos abonnés de charger leur budget d'un aussi grand nombre de volumes, la Commission se permet d'offrir en cadeau à tous ses abonnés, Académies et Bibliothèques publiques aussi bien que personnes privées, quatre de ces volumes et le cinquième seulement contre remboursement du prix d'abonnement.

« Ne veuillez pas conclure de cette manière d'agir que la position financière de l'entreprise Euler soit brillante. Tout au contraire, nous avons, malheureusement, de nombreuses raisons d'envisager l'avenir avec la plus grande appréhension. Non seulement les frais d'impression et le prix du papier ont plus que décuplé depuis la période d'avant-guerre, mais nous nous heurtons aussi à la difficulté imprévue de la baisse du change dans divers pays. La continuation de notre entreprise ne sera donc garantie que si tous nos anciens abonnés nous restent fidèles et si nous réussissons à en trouver de nouveaux.

« Nous vous prions donc sincèrement de bien vouloir conserver votre précieux et bienveillant concours à notre grande entreprise helvétique et nous aider à mener à bonne fin la tâche commencée. »

Bâle, décembre 1920.

Le Vice-Président et Secrétaire :
Rud. Fueter, Zurich.

Le Président de la Commission Euler de la Société Helvétique des Sciences naturelles :
Fritz Sarasin, Bâle.

[1] Au moment de mettre sous presse nous apprenons que l'Académie des Sciences de Pétrograd a pu continuer, tout récemment, sa participation financière d'après le nombre des exemplaires souscrits. — H. F.